

Les salariés d'ONET ne sont pas des voleurs !

Yannick, salarié de l'entreprise ONET, militant de la CGT, se voit frappé par une procédure de licenciement pour avoir commis le crime de lèse-patronal de manger un morceau de fromage.

En avril dernier, notre Camarade, laveur de vitres, sur un chantier à l'hôtel Ibis de Cogolin, utilise comme à l'accoutumée depuis deux ans, un point d'eau situé dans une salle de cuisine. Yannick, pris d'un début de fatigue, mange un morceau de fromage destiné à la poubelle. Une responsable de l'établissement surprend Yannick dans son état de nécessité de devoir s'alimenter pour résister à un affaiblissement.

Plus d'un mois après, Yannick est convoqué par sa direction, l'entretien semble bien se passer, notamment à la vue de reproche inexistant à son encontre. Quelques semaines plus tard la sanction tombe, cinglante, injuste, Yannick est licencié sur un prétexte fallacieux, sur des accusations infondées. Un licenciement, une décision inhumaine, qui met en péril toute une vie de famille, tant psychologiquement que financièrement.

La vérité est donc ailleurs !

Que s'est-il passé, pourquoi une telle sanction, un tel acharnement ?

La direction d'ONET a toute connaissance de la candidature imminente de Yannick aux élections professionnelles à venir dans l'entreprise. Une direction qui connaît parfaitement son appartenance syndicale.

Une rencontre est proposée à la direction d'ONET, qui faisant la sourde oreille bafoue tout dialogue social et malgré même l'intervention de rappel à la loi de la DIRECCTE Var.

Une direction qui tente donc d'éteindre la voix de la CGT et des salarié(e)s. Un employeur qui essaie de faire barrage à l'entrée du progrès social dans l'entreprise.

Yannick, victime de répression et de discrimination syndicales devient alors une cible !

Nous condamnons fermement ces pratiques iniques, ces comportements de patrons sans vergogne contre les syndicalistes ardents défenseurs de l'intérêt des salarié(e)s.

ONET veut tuer l'activité syndicale progressiste dans l'œuf : un moyen de gérer l'entreprise par la peur et de faire obstacle à toutes luttes, expressions et nombreuses revendications des salarié(e)s.

Des travailleuses et travailleurs, pour qui les organisations syndicales permettent de les aider à relever la tête, de ne plus se laisser faire face à l'arbitraire patronal. Des salarié(e)s toujours plus exploité(e)s au quotidien par un patronat et actionnaires avides de bénéfices à tout prix.

Ces derniers, tenants du capitalisme, se voyant offrir sur un plateau, par le gouvernement Macron/Philippe, un soutien sans faille dans la casse des droits, libertés et protections du travail.

Nous demandons expressément à la direction d'ONET l'abandon de toutes sanctions contre Yannick ainsi que sa réintégration immédiate.

Le 10 juillet 2017

Les organisations signataires :

UL CGT de La Garde/Est toulonnais, FSU Var, PCF Var, FI, POID Var, La Libre Pensée Var, des salarié(e)s d'ONET et autres organisations progressistes et salarié(e)s souhaitant s'y associer...

